



Non paiement de salaire, société maintenant en redressement

Par **Joette02**, le **22/05/2010** à **12:56**

Bonjour,

Mon ancien dirigeant ne payait pas mais salaires, je me suis arrangé avec lui pour être licenciée eco, dans le même temps il a été placé en redressement judiciaire. quelques semaine après j'ai reçu un courrier du mandataire judiciaire annonçant qu'une demande auprès du CGEA était en cours.

J'ai pris contacte avec le mandatiare judiciaire qui me dit que le CGEA remet en cause les sommes demandées. (effectivement il est demandé, me concernant, 2000€ de plus que ce qu'il me doit réellement !!!). Le mandataire a donc demandé de justifier les sommes demandé auprès de mon ancien employeur, depuis j'attend.

Pourriez-vous m'aider, me dire comment cela ce passe dans ce genre de dossier, car j'ai peur de ne jamais être payée.

Et-il possible qu'il ne rembourse qu'une partie des salaires dûs ?

Combien de temps le traitement du dossier peut-il prendre en cas de contestation du CGEA des sommes dûs ?

Merci de m'apporter une reponse.

Cordialement.

Joette